

Cette publication s'inscrit dans le cadre du Contrat d'Objectif passé entre la Société Française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et de Vendée (SFO PCV) et le Conseil Régional de Poitou-Charentes.



COB 2014 / 2015

[illegible]

Par Jean-Michel Mathé

[illegible]

Le substrat.

On peut rencontrer des orchidées dans presque tous les milieux naturels, surtout si le substrat se révèle riche en calcaire, ce qui est le plus souvent le cas dans la région étudiée. En effet, la Centre-Ouest abrite de vastes étendues de roches sédimentaires (craie, calcaires, marnes... du Jurassique et du Crétacé) appartenant à l'extrême sud du Bassin-Parisien (dans le nord du département de la Vienne) ou au nord du Bassin Aquitain (la plus grande partie des deux départements charentais ainsi que le sud de la Vendée et des Deux-Sèvres).

Des terrains différents, nettement acides, formés de roches cristallines du Primaire existent au niveau de l'extrémité ouest du Limousin (est de la Charente et sud-est de la Vienne) et surtout au niveau du Bocage Vendéen et de la Gâtine, formant la pointe sud du Massif Armoricaïn. Ces deux ensembles, reliés par les dépôts détritiques du seuil du Poitou, se révèlent moins favorables aux orchidées, même si les espaces ouverts de la lande peuvent accueillir quelques belles espèces.

Orchis mascula abonde sur les terrains siliceux, mais s'établit rarement sur les sols plus alcalins.



Au contraire, les terrains calcaires abritent de remarquables cortèges d'orchidées. Deux types de milieux retiennent plus particulièrement l'attention des orchidophiles : les pelouses naturelles et les zones humides.

Les pelouses calcicoles, appartenant pour la plupart aux alliances végétales du mésobromion, offrent la plus grande variété orchidophile régionale et se rencontrent partout où les pentes un peu trop accentuées ont interdit la mise en culture.

Après les pelouses, les milieux les plus favorables aux orchidées sont **les zones humides**, comme les prairies de fauche, qui se raréfient dans les vallées de la Charente.

Des milieux similaires, encore plus humides, forment le Marais Poitevin et les vastes marais littoraux de Charente-Maritime.

Certaines orchidées y forment des colonies parfois impressionnantes, d'autant plus que leurs inflorescences élancées de couleur vives (roses, pourpres ou violacées) se repèrent de loin.



A gauche, pelouse mésophile avec *Ophrys aranifera* dans le Montmorélien (sud-Charente) ; à droite, Prairie de fauche avec *Anacamptis laxiflora* et *Dactylorhiza incarnata* dans la vallée de la Charente, près de Geay.

Le secteur géographique incluant les stations d'Ophrys de détermination incertaine présente dans sa quasi totalité un substrat (roches mères du sous-sol et sol lui-même) favorable aux orchidées, car alcalin. Les falaises de l'Estuaire relèvent des calcaires du Crétacé supérieur, que ce soient les falaises mortes au sud, entre Epargnes et Mortagne, ou les falaises vives plus au nord (Meschers, Talmont). Des calcaires et marnes des étages géologiques proches, en particulier du Campanien, portent les diverses pelouses de Saintonge, du Cognaçais ou du sud-Charente.

Les sables côtiers (avec leurs différents types de végétation, dune grise, forêts littorales d'Olonne, Ré, Oléron et de la presqu'île d'Arvert, mais aussi dépressions dunaires humides), constituent eux même un substrat neutre à légèrement alcalin.

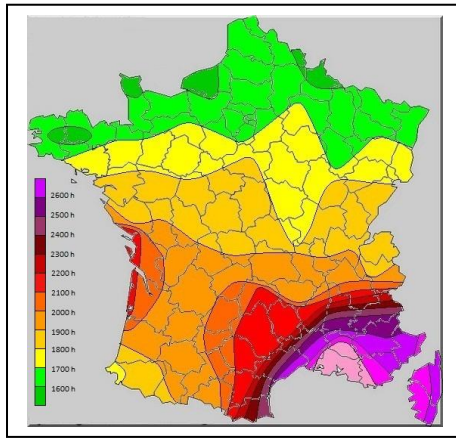
Enfin, les vastes marais situés peu en arrière du littoral, depuis la Vendée jusqu'au Bordelais, se sont installés sur des terrains argileux dont le type est le « bri », argile compacte, d'un gris-bleuté, et au Ph supérieur à 7. On se situe donc dans une vaste zone où la géologie se montre éminemment favorable à l'installation de riches cortèges d'orchidées.

Les conditions climatiques.

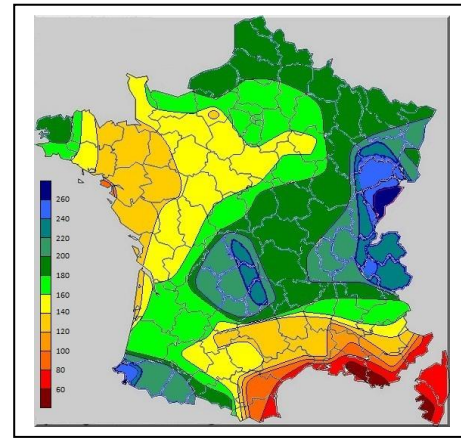
Le Poitou-Charentes et la Vendée se situent dans leur totalité dans la **zone climatique atlantique**, mais avec des nuances importantes d'un secteur à l'autre.

Les caractéristiques du climat atlantique *stricto sensu* se retrouvent dans le département de la Vendée, avec une assez faible amplitude de températures sur l'année, une humidité forte et des hivers doux. Plus au sud, dans les deux Charentes, on a affaire à un **climat océanique dit «aquitain»**, avec une pluviométrie moins élevée et des écarts de températures plus importants, dus à des étés plus chauds. La partie est de la Région Poitou-Charentes (Deux-Sèvres, Vienne) se situe dans une zone de **climat océanique « dégradé »** (que l'on retrouve en Île de France), caractérisé par un ensoleillement plus réduit et des moyennes de températures inférieures dues aux plus nombreuses journées hivernales froides. L'extrême limite est de la Région (Montmorillonnais dans le sud-est de la Vienne et Confolentais dans l'est de la Charente) appartiennent déjà au Massif-Central et annoncent déjà un climat plus rude. On parle toujours ici de climat océanique, mais à **« tendance continentale »**, avec davantage de jours de gel et de neige, une amplitude thermique plus élevée et des précipitations réparties différemment du fait des orages estivaux.

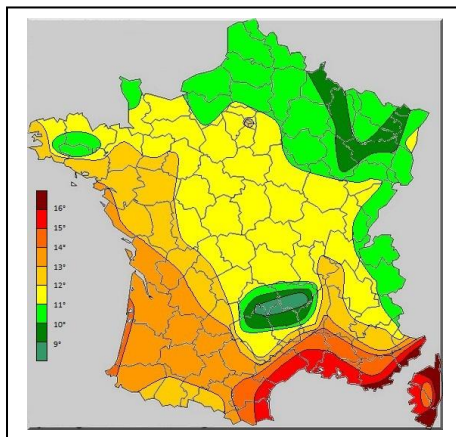
Enfin, une étroite bande de terres, tout le long du littoral, ainsi que les îles, présentent des conditions climatiques tout à fait particulières. Depuis Mortagne-sur-Gironde jusqu'à Noirmoutier, en passant par Ré et Oléron, règnent des conditions qui ne sont pas sans rappeler celles de **l'arrière pays méditerranéen**. Les cartes détaillant les indicateurs climatiques de la France montrent que cette zone littorale présente un ensoleillement important, des températures annuelles plus élevées que dans le reste de la Région (notamment en hiver, avec moins de jours de gel) et des précipitations estivales faibles. Cela correspond à des conditions en tout point semblables à celles qui existent à ... Carcassonne !



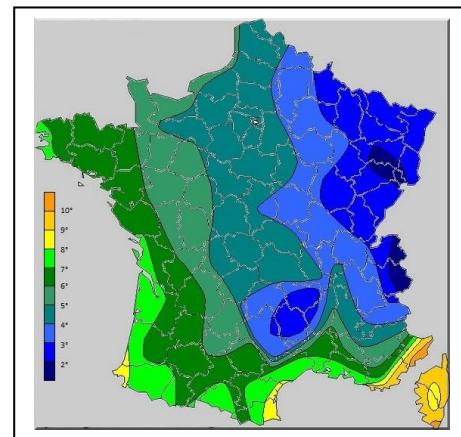
Ensoleillement annuel



Précipitations estivales



Températures annuelles



Températures hiver

Sans parler de véritable climat méditerranéen, on peut affirmer – et cela a été relevé maintes fois par les climatologues et aussi par les botanistes – que le littoral du Centre-Ouest présente un climat à forte influence méditerranéenne. Ponctuellement, certains sites particulièrement bien exposés bénéficient même de microclimats très privilégiés (ensoleillement maximal, forte aridité estivale et absence de jours de gel), à l'image de certaines conches et falaises de l'Estuaire.

Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la côte l'ensoleillement diminue, les températures hivernales baissent et la pluviométrie augmente. Cependant, ponctuellement, quelques secteurs favorisés présentent également des microclimats de type méditerranéen, comme certains coteaux du Montmorélien (SE de la Charente) ou de Saintonge (Le Douhet, Séchebec...). C'est également le cas le long du cours de la Charente, entre Angoulême et l'embouchure du fleuve, avec des sites bien connus des naturalistes, comme les chaumes de Claix/Vignac, de Châteauneuf, de Soubérac ou de Saint-Savinien...

On a vu précédemment que ces conditions climatiques localement exceptionnelles avaient permis l'installation d'orchidées venues du sud. C'est aussi le cas **de nombreuses autres plantes méditerranéennes**, appartenant à diverses familles. Beaucoup trouvent dans le Poitou-Charentes, ou un peu plus haut sur le littoral atlantique, la limite septentrionale de leur aire de répartition. Le Garou (*Daphne gnidium*) abonde en presqu'île d'Arvert et à Oléron et remonte jusqu'à Noirmoutier. Plusieurs Cistes peuvent être observés en lisière des boisements littoraux, dont *Cistus monspelliensis* et *Cistus laurifolius* qui trouvent leur limite nord à Oléron. La Catananche bleue (*Catananche caerulea*), la Dorycnie à cinq folioles (*Dorycnium pentaphyllum*) et l'Astragale de Montpellier (*Astragalus monspessulanus*) se rencontrent fréquemment sur les coteaux de l'estuaire mais aussi en Haute-Saintonge et dans l'ouest de la Charente.



Astragale de Montpellier sur la corniche de Meschers

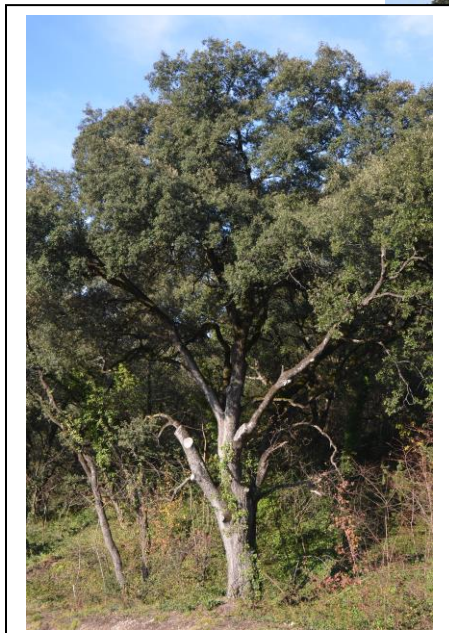


Daphne gnidium, en Forêt de la Coubre



Catananche caerulea

Enfin, une espèce s'avère constituer un excellent indicateur permettant de délimiter la zone à influence climatique méditerranéenne : le Chêne vert (*Quercus ilex*). Présent sur tout le pourtour méditerranéen, il remonte vers le nord-ouest par la vallée de la Garonne, puis par celle de la Charente (dans son cours inférieur en aval d'Angoulême) avant d'occuper tout le littoral entre Arcachon et la Loire-Atlantique.



Le Chêne vert forme parfois des boisements homogènes, comme ici à la périphérie sud d'Angoulême.

Conclusion :

Le littoral de Vendée et de Charente-Maritime présente un climat privilégié, à tendance méditerranéenne. Celle-ci se manifeste également, mais de façon beaucoup plus localisée, un peu plus dans l'intérieur, jusque dans l'ouest et le sud de la Charente. La flore spontanée s'y montre particulièrement riche en espèces à affinité méditerranéenne, et cela d'autant plus que nombre de sites ont pu être épargnés par les activités humaines les plus destructrices pour les habitats naturels. Ainsi, l'agriculture intensive a délaissé les pentes trop accentuées des coteaux charentais, mais aussi les plateaux arides et rocailleux, comme à Soubérac ou Séchebec. La loi littorale a préservé les espaces dunaires remarquables d'Olonne, Ré, Oléron et de la presqu'île d'Arvert, ainsi que les falaises du Rochelais ou du Royannais, pourtant situées dans des secteurs à très forte attraction touristique !

Ce contexte favorable nous permet aujourd'hui d'apprécier le richesse floristique de nombreux sites, dont ceux qui font l'objet de l'étude en cours par la SFO-PCV et qui sont présentés dans le chapitre suivant.

Texte et photos J-M Mathé

Cartes climatiques : « Climate data/Climate reports and studies/Climatologie de la France/cartothèque »